



« MA MISSION :
DÉFENDRE
VOS DROITS »

**AGIR POUR VOUS,
GAGNER ENSEMBLE**

**Pierre-Yves
LE BORGN'**

**AVEC EMMANUEL
MACRON**

Madame, Monsieur, chères et chers compatriotes,

Député de notre circonscription depuis 2012, j'ai agi sans relâche pour vous représenter et défendre vos droits : Français à l'étranger, Français à part entière, Européens à part entière aussi. Je me bats pour l'égalité avec les Français en France, pour l'égalité avec les nationaux de nos pays de résidence également. Nous devons être entendus. A l'étranger, il n'y a pas de petits sujets. Toutes les questions, les interrogations, les difficultés doivent trouver une solution. C'est l'idée que je me fais du mandat de député, celle d'un défenseur des droits, sans cesse en mouvement contre les injustices et les discriminations. Un député sur le terrain, un député proche de vous.

Je suis candidat à un second mandat. Je veux poursuivre les combats engagés sur l'enseignement, la fiscalité, les retraites, le service consulaire, la mobilité, la culture, l'écologie et l'Europe. A l'Assemblée nationale, je souhaite continuer le travail sur la lutte contre le changement climatique et la protection des libertés, mes deux passions, avec ma sensibilité d'homme de gauche, attaché aux solidarités concrètes. Je suis venu à la vie publique dans la trace européenne de Michel Rocard et de Jacques Delors. Je suis fier d'appartenir à cette histoire généreuse et exigeante. C'est avec Emmanuel Macron, notre Président, que je veux en écrire la suite.

Pour une société libre et solidaire, pour une Europe conquérante et qui protège, Continuons ensemble !

Pierre-Yves Le Borgn'

MON PROJET

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, PROFESSIONNEL ET UNIVERSITAIRE :

- Augmentation des crédits de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, maîtrise des coûts d'écolage, augmentation du volume des bourses scolaires, prise en charge des auxiliaires de vie des élèves handicapés.
- Soutien et labellisation des filières bilingues d'enseignement dans nos pays de résidence.
- Doublement des crédits du programme Français Langue Maternelle.
- Accès des bacheliers français de l'étranger à l'aide de Campus France.

FISCALITÉ ET COTISATIONS SOCIALES :

- Suppression de la CSG-CRDS sur les revenus des non-résidents et remboursement des sommes prélevées depuis 2012.
- Reconnaissance du statut de résidence principale pour la résidence en France des Français à l'étranger.

RETRAITES :

- Suppression dans l'Union européenne de l'obligation de transmission de certificat de vie et numérisation de la transmission dans les autres pays.
- Levée de tous les obstacles à la portabilité des retraites complémentaires.
- Transfert des trimestres cotisés en France par les agents des organisations européennes vers les régimes de retraites de ces organisations (OEB, EUMETSAT, ESA, notamment).

SERVICE CONSULAIRE ET ÉLECTIONS :

- Développement des tournées consulaires avec équipement mobile pour les demandes de passeport.
- Elargissement des responsabilités des Consuls honoraires, en particulier sur l'établissement de procurations.
- Soutien au vote électronique aux élections législatives et extension à l'élection présidentielle.

CULTURE :

- Développement du Marché unique numérique européen pour permettre l'accès en replay par Internet aux programmes des chaînes françaises de télévision.
- Mise en place d'une plateforme numérique pour l'accès à toutes les œuvres tombées dans le domaine public français.

SOCIAL ET MOBILITÉ :

- Extension à un an de la portabilité des allocations chômage à l'étranger.
- Initiative européenne pour vaincre les difficultés de reconnaissance des diplômes.
- Création d'un guichet unique pour le retour en France, chargé d'accompagner toutes les démarches sur l'emploi, le logement, l'école, la petite enfance et la sécurité sociale.

DROIT DE LA FAMILLE :

- Initiative franco-allemande pour un droit européen de la famille sur le divorce, l'autorité parentale, la dépendance, la fin de vie et les successions.

PASCALE SEUX SUPPLÉANTE

47 ans, divorcée, mère de deux adolescents franco-espagnols.

Conseillère consulaire en Pologne et Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger, Présidente de la commission enseignement, affaires culturelles, audiovisuel extérieur et francophonie. Enseignante de français langue étrangère indépendante.



PIERRE-YVES LE BORGNI' CANDIDAT

52 ans, marié, papa de 3 jeunes enfants. Député, président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale, rapporteur général sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Juriste international (Faculté de droit de Nantes, Institut d'études politiques de Paris, Collège d'Europe à Bruges). Membre de l'Institut Pierre Mendès France.

